



**VILLE  
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du mercredi 10 juin 2026**

**Délibération n° DEL 2026 0130**

L'an deux mille vingt six, le dix juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :  
jeudi 04 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :  
33

Date de publication en ligne :  
16/06/2026

**Étaient présents** :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur François CHATAING, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Saloua EL AAZZOUZI, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloe ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

**Ont donné procuration** :

Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Roland LONJON à Madame Marlène LASHERME, Monsieur Xavier RIFFARD à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Brigitte FROMAGET

**Secrétaire de séance** : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 22H30

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

**Objet** : Subventions associations d'Anciens Combattants - Année 2026

Rapporteur : Caroline BARRE

La Ville a été sollicitée par les associations d'Anciens Combattants pour une demande de subvention au titre de l'exercice 2026 à hauteur de 5 236 €.

Pour mémoire le budget voté 2026 s'élève à 2 100 €.

Le tableau joint en annexe détaille le montant de subvention proposé par association.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Numérique - Vie étudiante du 29/05/2026  
Délibération n° DEL\_2026\_0130 du mercredi 10 juin 2026

Sur la base des montants des demandes des associations

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE de reconduire le montant des subventions allouées en 2025 aux associations d'Anciens Combattants, soit 2 100 €,
- ATTRIBUE à chaque association d'Anciens Combattants, le montant de subvention tel que détaillé dans le tableau annexé à la présente délibération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 10 juin 2026,  
Le Secrétaire de séance,  
LASHERME Marlène,  
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 juin  
2026